

"La situation est un peu ubuesque" sur l'Inspé (Joël Alexandre)

7-9 minutes

Après la nomination d'une deuxième administratrice provisoire à la tête de l'Inspé de Rouen, sans directeur depuis 2017, "la situation est un peu ubuesque", déplore le président de l'université Joël Alexandre le 17 septembre 2019. Il espère une "réponse rapide" alors que se met en place à l'échelle des trois universités normandes un "collégium" pour "inventer un dispositif" de type Inspé de Normandie. Ce chantier s'inscrit dans un contexte de rapprochement des universités de Rouen et de Caen vers une université de Normandie, à laquelle celle du Havre ne s'associe pas pour l'instant.



Joël Alexandre président de l'université de Rouen Normandie

La direction de l'Inspé de Rouen (ex-Espé) est vacante depuis le 1er novembre 2017, mais une seconde administratrice provisoire vient d'être nommée au BO du 12 septembre ([lire sur AEF info](#)), une "situation un peu ubuesque" pour le président de l'université de Rouen Joël Alexandre, interrogé le 17 septembre 2019. L'IA-IPR et jusqu'à présent directrice de la pédagogie de la région académique Normandie Anne Boucker vient ainsi de succéder à Sabine Ménager, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il se dit "en attente d'une décision rapide" de la part des deux ministères de tutelle, alors que se met en place un "collégium" avec les universités de Caen et du Havre pour dessiner les contours d'un "Inspé de Normandie".

La question de l'Inspé de Rouen intervient dans un contexte de fusion des deux académies de Caen et de Rouen pour une

académie de Normandie qui sera créée au 1er janvier 2020, une configuration aujourd'hui unique en France. Joël Alexandre note qu'il n'y a "jamais eu officiellement d'information" de la part des ministères quant à la perspective d'une fusion des Espé de Caen et de Rouen, qui d'ailleurs "ne fait pas partie de la feuille de route de la nouvelle rectrice" Christine Gavini-Chevet, arrivée à la tête de la région académique en avril dernier. Jean-Michel Blanquer avait mentionné par voie de presse, en juin 2018, qu'une réflexion était engagée afin d'aboutir à "une vision complète pour la Normandie".

Hypothèse de la "Comue expérimentale"

Les universités normandes réfléchissent depuis plusieurs mois aux possibilités de rapprochement, une démarche qui engage d'abord Caen et Rouen, Le Havre paraissant en retrait. "Nous devons nous donner un horizon pour imaginer un autre type de structures [d'Inspé] en fonction de l'orientation prise par le projet de l'université de Normandie", insiste Joël Alexandre. "Je pense qu'il faut inventer un dispositif lié au territoire, avec nos trois établissements, dont Le Havre", plaide-t-il.

Concernant un éventuel rapprochement des universités, il ne considère pas opportun "d'inventer un nouveau dispositif compliqué" de type établissement expérimental, car "le code de l'éducation permet une gouvernance unique et les gouvernances de proximité nécessaires eu égard à la distance entre les trois établissements". De même, il existe un "arsenal juridique" pour assurer les coopérations avec les établissements publics d'ESR du territoire (l'Insa Rouen et Ensicaen).

Pour assurer les partenariats avec les écoles privées, le choix d'une Comue expérimentale "semble la solution", en prenant garde à ce que la Comue "ne devienne pas un supra établissement mais une maison commune". Elle ferait ainsi office de "cadre" permettant à "l'université de Normandie" voulue de "continuer à travailler avec d'autres partenaires". Cette transition de la Comue vers un statut expérimental pourrait se faire dans la continuité de ce qui existe déjà, "mais sa vocation est d'être un lieu où on partage des projets pour une dynamique commune".

Un projet conditionné par les prochaines élections

Selon cette logique, il serait possible d' "expérimenter des modes de gouvernance plus simples, en travaillant davantage sur des principes de subsidiarité" afin d'alléger les procédures administratives et les prises de décision. Joël Alexandre signale que "des discussions sur les types de gouvernance" se poursuivent au niveau du ministère, avec un accompagnement par l'IGAENR honoraire Bernard Dizambourg. Même si "l'objectif initial de la fin

de l'année civile" n'est "plus tenable" pour décider d'un nouveau modèle, "la Normandie ne peut pas se permettre de laisser passer les trains".

Pour le président de l'université de Rouen, "le moment semble particulièrement opportun" alors que les universités s'appêtent à recevoir le HCERES pour l'évaluation des périodes contractuelles et que les présidences universitaires seront renouvelées au printemps. La concrétisation du projet d'université de Normandie dépendra donc des résultats des élections d'avril, "dans la mesure où ce n'est pas l'objet des professions de foi sur lesquelles [les présidents actuels] ont été élus". Pierre Denise à Caen et Joël Alexandre à Rouen peuvent prétendre à un nouveau mandat, Pascal Reghem au Havre achevant son deuxième.

Un projet d'université de Normandie réduit à Caen et Rouen, mais qui reste ouvert

"Nous aurions souhaité que l'université de Normandie concerne d'emblée l'université du Havre, mais notre souhait reste qu'elle rejoigne la démarche à un moment", indique le président de l'Unicaen Pierre Denise lors de sa conférence de rentrée le 16 septembre 2019. Le 12 décembre prochain est prévue une rencontre à Caen entre son université et celle de Rouen pour élaborer "un projet précis avec une définition de l'organisation initiale qui pourra ensuite évoluer".

Pour Pierre Denise, "l'objectif est de créer l'université avec un ancrage territorial fort" car la région est marquée par "une mobilité plus faible qu'ailleurs" qui implique un "besoin crucial d'apporter les formations au plus près des populations". Au niveau des masters, "la logique est différente, cela reposera sur les spécificités de chaque site pour tel ou tel domaine", l'objectif étant d' "augmenter l'attractivité à ce niveau" pour pallier "un manque".

Dépêche n° 612763